CSU en Afrique : réalisations et défis

Abderrahim DERRAJI - 2022-03-17 15:57:04 - Vu sur pharmacie.ma

La Société marocaine de l'économie des produits de santé (SMEPS) a organisé, du 10 au 12 mars 2022, le 8e Congrès national ainsi que le 1er Congrès africain de pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie. Ce congrès qui a eu pour le thème : «Couverture sanitaire universelle (CSU) : quelles pistes de réforme et champs d'application ?» et qui a été marqué par la participation de plusieurs pays africains, a permis un partage d'expériences au sujet des stratégies de mise en œuvre de la CSU. Les principales thématiques abordées se sont articulées autour de l'accès équitable aux soins et les modalités de financement des politiques publiques sanitaires. L'évaluation médicoéconomique des stratégies préventives, diagnostiques et thérapeutiques aussi bien en Afrique, qu' à travers le monde ont également figuré parmi les sujets programmés. «L'expérience africaine dans le processus d'atteinte de la CSU a été fortement présente cette année. L'accès aux soins de santé est placé au cœur de la volonté déclarée des États africains de se diriger vers cette couverture» a déclaré le Pr Samir Ahid, président de la SMEPS. Plusieurs experts et représentants du gouvernement marocain et de plusieurs pays africains se sont relayés tout au long de ce rendez-vous, afin de présenter l'état d'avancement de la couverture médicale dans différents pays africains. Les avancées en matière de CSU au Maroc ont été présentées par les experts nationaux. Ces derniers ont indiqué que le budget du ministère de la Santé est passé de 10,46 milliards de Dirham en 2010 à 23,54 milliards de Dirham en 2022. Les sources de financement sont issues de l'assurance maladie (29,3%), des ressources fiscales (24%). 45,6 % de ce financement restent à la constituent des patients. En ce qui concerne la couverture médicale, elle est passée de 16% en 2002 à 70,2% en 2022. Par ailleurs, différents intervenants ont mis en avant le maintien de la politique de réduction des prix des médicaments et de la promotion des médicaments génériques et biosimilaires au Maroc dont la finalité est d'améliorer l'accès aux soins au Royaume. > Cependant, de nombreux défis de la CSU restent à relever, d'autant plus que les Marocains connaissent une amélioration de l'espérance de vie combinée à des facteurs de risques importants liés au tabagisme et au régime alimentaire. Parmi ce challenge, le reste à charge supporté par les patients et la couverture d'une part de la population marocaines dont les revenus dépendent du circuit informel. Les participants à ces Congrès ont formulé onze recommandations pour relever ces défis (voir recommandations). Les discussions auxquelles ont pris part des représentants de patients ont mis en avant la nécessité d'accélérer les procédures d'Autorisations de mises sur le marché (AMM) des traitements, ainsi que la dématérialisation et la digitalisation des procédures médicales, particulièrement pour les malades chroniques.

Recommandations (Source : communiqué de la SMEPS du 15 mars 2022)

1. Mettre en place un nouveau cadre de la gouvernance, dont la convergence vers un groupement de la gestion de l'assurance maladie obligatoire (AMO). 2. Renforcer la mission de la régulation dans le domaine de la santé. 3. Mettre en place un Système d'information et de gestion intégré pour disposer de données nationales pertinentes et permettre l'utilisation des indicateurs sociodémographiques, économiques et régionaux, fortement corrélés au niveau de vie des ménages pour élaborer un modèle de score par type de milieu (urbain et rural). 4. Garantir l'efficacité maximale des financements mobilisés de façon durable, pour financer le panier des soins à travers la création d'une entité (commission ou agence) pour l'évaluation des technologies de santé (health technology assessment), comme outil d'aide à la prise de décision, à l'instar des pays développés, pour l'accompagnement des politiques de financement dans le domaine de la santé. 5. Réviser les nomenclatures des actes médicaux et d'analyses de biologie médicale, pour accompagner les progrès scientifiques des actes diagnostiques et thérapeutiques. 6. Développer un processus facilitant l'ouverture de l'exercice de la médecine aux compétences étrangères et assurer la motivation des professionnels de santé nationaux. 7. Améliorer les actions de mobilisation des ressources et de l'optimisation de leurs affectations en fonction des priorités de santé publique, afin de cibler les maladies qui ont le plus d'impact sur la mortalité et la morbidité. 8. Harmoniser les offres de soins en activant leurs schémas régionaux et assurer une meilleure répartition des professionnels et les établissements de santé sur la carte sanitaire. 9. Mettre en place des politiques de prévention et de sensibilisation en amont afin de soulager le système de santé. 10. Mettre en place un parcours de soins coordonnées afin d'agir sur la demande des soins. 11. Promouvoir la recherche scientifique dans le domaine de l'économie de santé.